

Analyse des tendances internationales dans le domaine des coopératives de travail

Trent Craddock, agent principal, Recherche stratégique, Secrétariat aux coopératives
Sarah Kennedy, étudiante-chercheuse, Secrétariat aux coopératives

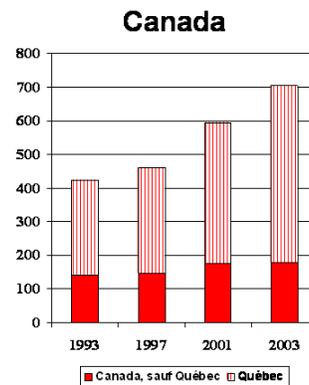
Ce rapport a pour objet d'analyser les dernières tendances dans le domaine des coopératives de travail pour un groupe de pays représentatif, à savoir le Canada, les États-Unis, l'Argentine, le Royaume-Uni, la France, l'Espagne et le Zimbabwe. Nous y présentons des données statistiques sur les coopératives de travail, tirées des registres d'entreprises ou d'enquêtes. Toutefois, ces deux sources sont inexistantes dans certains pays, de sorte que les données disponibles reposent sur des estimations établies à intervalle irrégulier.

Amérique du Nord

Canada

Au Canada, on observe des tendances différentes au Québec et dans le reste du pays. Entre 1993 et 2003, les coopératives de travail ont connu une croissance de 87 % au Québec, contre 25 % dans le reste du Canadaⁱ.

Québec est un chef de file en matière de politiques visant à soutenir l'économie sociale, y compris les coopératives de travail. Mentionnons entre autres la loi permettant la création des coopératives de travailleurs actionnaires, qui est entrée en vigueur en 1983, et celle permettant la création des coopératives de développement régional en 1985ⁱⁱ.



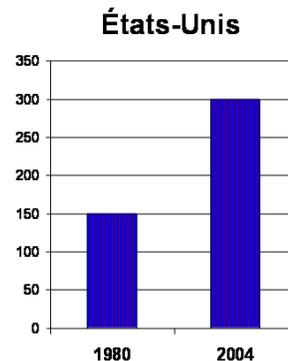
En outre, le secteur des coopératives de travail a connu un développement remarquable au Québec grâce à la mise sur pied de la *Conférence des coopératives forestières du Québec*, de la *Fédération québécoise des coopératives de travail* et de la *Fédération des coopératives de travailleurs actionnaires du Québec*.

Entre septembre 2000 et l'année 2003, le Fonds des coopératives de travail, un projet pilote de 1,5 million de dollars financé par le gouvernement du Canada et mis en œuvre par la Fédération canadienne des coopératives de travail, a permis de créer avec succès de nouvelles coopératives de travail — et de faire croître les coopératives existantes — dans toutes les régions du Canada en participant à leur financementⁱⁱⁱ.

Depuis 2003, l'Initiative de développement coopératif (IDC), un programme du gouvernement du Canada financé à hauteur de 15 millions de dollars sur 5 ans et ayant pour but d'aider les gens à développer des coopératives et à trouver et expérimenter de nouvelles façons d'appliquer le modèle coopératif, contribue à soutenir le développement des coopératives de travail, quoiqu'elle ne soit pas orientée exclusivement vers ce type de coopératives^{iv}.

États-Unis

Aux États-Unis, deux formules s'offrent essentiellement aux salariés qui veulent participer à la propriété de l'entreprise pour laquelle ils travaillent : la coopérative de travail et le régime d'actionariat des salariés (ESOP en anglais). En 2004, on recensait 300 coopératives de travail^v et 11 500 ESOP regroupant plus de 8,5 millions de participants et contrôlant environ 500 milliards de dollars d'actifs^{vi}.



Tandis que les coopératives de travail maintiennent sans plus leur rythme de croissance depuis quelques années, les ESOP, eux, connaissent un taux de croissance appréciable. La popularité de ces régimes peut s'expliquer par les avantages fiscaux offerts pour ce type de programmes. En revanche, le gouvernement des États-Unis n'encourage pas activement la formule de la coopérative de travail et ses programmes d'entrepreneuriat excluent formellement les coopératives de travail^{vii}.

Un certain nombre de faits positifs sont survenus récemment au pays, notamment la création de la *Federation of Worker Owned Co-operatives*, en mai 2004, et la campagne menée par la *Twin Pines Cooperative Foundation* auprès des autorités gouvernementales pour les convaincre de faire le recensement des organisations coopératives à tous les 10 ans.

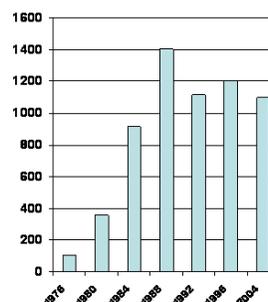
Europe

Royaume-Uni

La création de coopératives de travail dans ce pays a atteint son apogée au milieu des années 80, lorsque 300 coopératives voyaient le jour en une année. Depuis, l'économie britannique connaît une bien meilleure période et un niveau de chômage moindre, d'où la perte d'intérêt pour les coopératives de travail.

L'État a réduit les subventions destinées aux organismes de soutien des coopératives (les *Co-op Support Organizations*), qui jouent un rôle important dans le développement des coopératives de travail. De plus, l'État a décidé de se tourner davantage vers les chômeurs en insistant plus sur la formation^{viii}.

Royaume-Uni

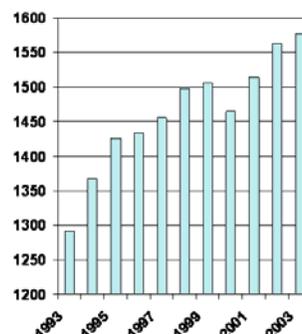


France

En France, les coopératives de travail sont appelées des SCOPS (*société coopérative ouvrière de production*). Selon cette formule de participation ouvrière, les travailleurs doivent posséder au moins 51 % des titres.

On attribue la croissance régulière des coopératives de travail à deux facteurs en particulier : une meilleure coordination entre les réseaux de coopératives de travail et l'admissibilité de ces coopératives aux programmes gouvernementaux destinés à soutenir les entreprises d'économie sociale^{ix}.

France

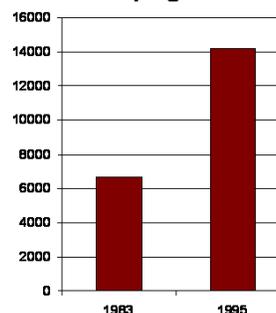


Espagne

L'Espagne est le siège de la plus ancienne coopérative de travail au monde, et la plus connue : la Mondragon Corporacion Cooperativa (MCC), instituée en 1956. En 2004, ce groupe situé au Pays basque, avait un chiffre de ventes de 10,4 milliards d'euros, gérât des actifs de 10 milliards d'euros et employait 71 500 personnes.

Même si nous manquons des données récentes, les auteurs nous indiquent qu'il a eu une croissance appréciable des coopératives de travail qui est attribuable aux programmes de soutien offerts par l'État. Par exemple, les autorités publiques sont tenues, en vertu de la constitution espagnole, de favoriser le développement des coopératives par la voie législative et réglementaire. De plus, les coopératives de travail jouissent d'un taux d'imposition préférentiel de 20 %, comparativement au

Espagne



taux régulier de 35 %. De façon comparative, les bénéfices nets doivent être répartis comme suit : 70 % aux travailleurs-membres, 20 % à la réserve, et 10 % à la formation et au fonds coopératif^x.

Amérique du Sud

Argentine

En Argentine, les coopératives de travail ont vu le jour en 2001, à la suite d'une débâcle économique qui a entraîné la fermeture de nombreuses usines pour cause de faillite ou d'abandon par le propriétaire. Les travailleurs se sont donc retrouvés sur le pavé, mais ils ont travaillé avec succès à la relance de leurs usines. On affirme que quelque 200 entreprises abandonnées ou en faillite ont été rouvertes et transformées en coopérative de travail. Un grand nombre de ces entreprises ont été rouvertes à la condition que les travailleurs-exploitants puissent en tirer un profit pour démontrer la valeur de l'entreprise. À l'heure actuelle, ces coopératives de travail emploient plus de 10 000 personnes selon les estimations.

Depuis décembre 2001, le gouvernement de l'Argentine soutient généreusement les coopératives de travail et il reconnaît leur capacité de maintenir le niveau d'emploi et de production. En outre, on a assisté au développement d'un secteur coopératif fort, qui soutient également l'action des travailleurs en Argentine. Le succès des coopératives de travail dans ce pays s'explique par l'autonomisation des travailleurs, qui est une caractéristique du modèle coopératif. Étant maîtres de la prise de décisions, ils sont disposés à y mettre l'effort nécessaire. Le modèle argentin des coopératives de travail prévoit que ces entreprises sont exonérées d'impôt, qu'elles sont déchargées de la lourde dette antérieure et qu'elles ont des coûts de gestion moins élevés^{xi}.

Afrique

Zimbabwe

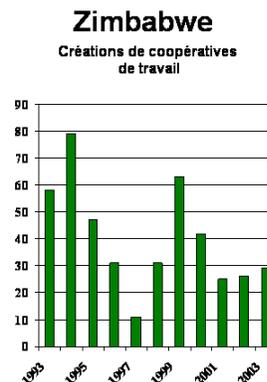
La plupart des coopératives qui ont vu le jour au Zimbabwe dans les années 80 doivent leur existence aux autorités publiques et à des subventionneurs. Comme l'économie du Zimbabwe repose largement sur l'agriculture, les coopératives sont concentrées dans ce secteur d'activités. Bon nombre des coopératives de travail au Zimbabwe ont été créées par suite de l'abandon d'entreprises par leur propriétaire, comme ce fut le cas en Argentine.

Tandis que le mouvement coopératif ouvrier a connu une forte croissance entre 1989 et 1992, le rythme de développement est plus lent depuis quelques années à cause de la réduction des ressources publiques^{xii}. Les principales difficultés des coopératives sont l'accès au financement, les contraintes réglementaires et le faible bassin de compétences en gestion et de compétences professionnelles.

Conclusions

Cette analyse des tendances internationales dans le domaine des coopératives de travail nous montre que le nombre de coopératives est en hausse dans des pays comme le Canada (en particulier au Québec), l'Espagne et la France, qui ont des programmes qui favorisent le développement des coopératives de travail. De même, le nombre de coopératives a peu augmenté, ou n'a pas augmenté du tout, dans des pays comme les États-Unis et le Royaume-Uni, qui déclarent les coopératives de travail formellement inadmissibles aux programmes de soutien public ou qui ont réduit le financement destiné à ce genre d'entreprises. Enfin, on note dans beaucoup de pays un manque de données fiables sur les coopératives de travail; cette lacune devra être corrigée pour permettre aux chercheurs de faire une évaluation plus juste des tendances.

ⁱ Les statistiques sur les coopératives de travail du Canada ont été produites par le Secrétariat aux coopératives du gouvernement du Canada.



ⁱⁱ Les renseignements sur les coopératives de travail au Québec ont été recueillis au fil de conversations avec MM. Daniel Lepage et Michel Clément, de la *Direction des coopératives* du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du gouvernement du Québec.

ⁱⁱⁱ Baldwin, Ruth et Beaulieu, Gilles, *Evaluation of the Worker Co-operative Fund – Final Report*, C.A.C. International, Montréal (Québec), 2003.

^{iv} Les renseignements concernant le programme IDC proviennent du site Web du Secrétariat aux coopératives du gouvernement du Canada : <http://www.agr.gc.ca/policy/coop/index.html>

^v Les données sur les coopératives de travail pour 2004 sont fondées sur les estimations établies par la *Federation of Worker Owned Co-operatives* des États-Unis; les données pour 1980 sont fondées sur les estimations établies par le sénat des États-Unis et reproduites dans Curl, John, *History of Work Cooperation in America: Worker Cooperatives vs. Wage Slavery*, 1980.

^{vi} Les données sur les régimes d'actionnariat des salariés proviennent du site Web du *National Center for Employee Ownership* : <http://www.nceo.org>

^{vii} Les renseignements sur les coopératives de travail aux États-Unis ont été recueillis lors d'une conversation avec M. Tom Pierson, membre du conseil de la *Federation of Worker Owned Co-operatives* des États-Unis.

^{viii} Spear, Roger, *Recent Developments in the Worker Co-operative Sector*, Co-operatives Research Unit, Open University. Les données pour le Royaume-Uni pour la période de 1976 à 1992 proviennent de la Co-operatives Research Unit, Open University; les données pour 1996 sont tirées de l'étude de l'ACI intitulée *Statistics and Information on European Co-operatives*; et celles pour 2004 sont fondées sur des estimations fournies par M^{me} Helen Barber, de Co-operatives UK.

^{ix} *Le mouvement coopératif en France – Rapport du Conseil Supérieur de la Coopération 2002*, Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale. Les données sur les coopératives de travail ont été fournies par le groupement des SCOPS, France.

^x Source : Daly, Tom, *Social Economy Visits Programme – Spain Case Study Report*, Dublin, Irlande.

^{xi} Les données sur les coopératives de travail en Argentine sont tirées des ouvrages suivants :

- Palomino, Hector. « The Worker's Movement in Occupied Enterprises: A Survey », *Canadian Journal of Latin America & Caribbean Studies*, 28, 55/6 (2003), pp. 71-83.
- Dangl, Benjamin. « Occupy, Resist, Produce: Worker Cooperatives in Argentina », *Upside Down World*, mars 2005, pp. 1-6.

^{xii} Source : Gouvernement du Zimbabwe, Ministère du Développement de la jeunesse et de la Création d'emploi. Les données représentent le nombre de nouvelles coopératives de travail enregistrées chaque année.